



KOMET – NOMINATION DE M. MATHIEU SAVARD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Québec, le 20 décembre 2017 – Les Ressources Komet Inc. (« Komet » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer la nomination de M. Mathieu Savard, géologue, sur son conseil d'administration.

M. Savard est Vice-Président Exploration Québec pour Minière Osisko Inc. depuis octobre 2016. Détenteur d'un baccalauréat (B. Sc.) en sciences de la Terre et en géologie économique de l'Université du Québec à Montréal, M. Savard a travaillé, depuis plus de 19 ans, sur de nombreux projets d'exploration dans le nord du Québec et du Canada. Avant de se joindre à l'équipe de Minière Osisko, M. Savard était géologue en chef d'Exploration Osisko – Baie-James ltée, et ce, pour l'ensemble de leurs activités au Québec. Au cours des 15 années précédant sa participation au sein du Groupe Osisko, il faisait partie de l'équipe de direction de Mines d'Or Virginia où, en tant que directeur de projet, il a participé activement au développement du gisement aurifère de classe mondiale Éléonore, dans le nord du Québec, et a participé activement à la découverte du gîte Coulon (métaux de base). M. Savard et l'équipe de Virginia ont reçu le prestigieux prix « Prospecteur de l'année » de l'AEMQ en 2004 pour la découverte du gisement d'or Éléonore et du gîte de métaux de base Coulon. En octobre 2017, Monsieur Savard, avec l'équipe de Minière Osisko, a été récipiendaire du prix de « Découverte de l'Année » de l'AEMQ pour la découverte du gîte de Lynx sur le projet Windfall. Membre de l'Ordre des géologues du Québec à titre de géologue professionnel, il est également administrateurs de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) et y siège actuellement à titre de vice-président.

L'ajout de M. Savard à l'équipe de Komet arrive à un moment clé alors que la Société prépare son plan d'exploration pour l'année 2018. M. Savard remplace sur le conseil d'administration M. Roby Bégin, qui a démissionné de son poste d'administrateur pour des raisons personnelles. Nous remercions sincèrement M. Bégin pour son implication dans l'évolution de Komet.

De plus amples renseignements sur Komet sont disponibles à : <http://kometgold.com>.

Relations avec les investisseurs / renseignements : André Gagné, Président et Chef de la direction 581-300-1666 / a.gagne@kometgold.com / Skype : andregagne11

Énoncé prospectif

Ni la Bourse de croissance TSX ni le fournisseur de services de réglementations (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Le présent communiqué de presse contient des énoncés pouvant constituer de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Cette information prospective est assujettie à de nombreux risques et incertitudes, dont certains échappent à la volonté de Komet. Les résultats ou les réalisations réelles peuvent différer considérablement de ceux qui sont formulés, ou suggérés, dans cette information prospective. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des ressources mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois et politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement. Rien ne garantit que les événements projetés dans l'information prospective se produiront ou, s'ils se produisent, quels en seront les bienfaits pour Komet. L'information prospective est fondée sur les estimations et les avis de la direction de Komet au moment de la publication de l'information et Komet n'assume aucune obligation d'effectuer une mise à jour publique ou une modification de l'un des énoncés prospectifs, que ce soit en conséquence de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou de toute autre cause, sauf si cela est exigé par les lois applicables en valeurs mobilières.